

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI LE 17 SEPTEMBRE 2013
À 20 HEURES

Tenue à la salle municipale
au 629, rue des Loisirs à Ste-Christine

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Fernand Laplante, conseiller,

Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

Monsieur Mario Noël, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Huguette St-Pierre Beaulac.

Ils étaient également absents

Monsieur Aimé Loranger, conseiller

Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller

Elle était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Tous les conseillers ont reçu l'avis de convocation conformément aux dispositions mentionnées au Code municipal art. 152 à 156.

1. Adoption de l'ordre du jour

200-09-2013

Il est proposé par M. Mario Noël

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Octroi contrat pour l'ouverture des chemins d'hiver

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été fait pour l'ouverture des chemins d'hiver 2013-2014,

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 16 septembre 2013 à 13h30 à l'Hôtel de Ville au 629, rue des Loisirs;

ATTENDU QUE trois (3) contracteurs ont soumissionné;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est conforme aux exigences du devis et à la politique de gestion contractuelle et ce, suite à l'analyse de conformité des soumissions reçues

EN CONSÉQUENCE

201-09-2013

Il est proposé par M. Fernand Laplante,

Et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : Excavation Éric Beaugard. au coût de : 76 504.37\$ taxes incluses pour l'année 2013-2014

3. Octroi de contrat pour l'ouverture des stationnements publics pour l'hiver

Il est mentionné que le contrat a été octroyé pour une période de deux (2) pour l'ouverture des stationnements publics pour l'hiver 2013-2014 suite à la résolution 184-09-2012.

4. Octroi de contrat pour l'ouverture de la borne sèche sur le chemin Béthanie

Il est mentionné que le contrat a été octroyé pour une période de deux (2) pour l'ouverture de la borne sèche sur la route 116 pour l'hiver 2013-2014 suite à la résolution 182-09-2012.

5. Adoption du règlement d'emprunt pour la construction de la caserne

La demande de règlement d'emprunt est remise après l'ouverture des soumissions pour faciliter l'exactitude du montant.

6. Autorisation à signer le contrat de la Directrice générale pour les années 2014 à 2016 inclusivement

202-09-2013

Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Appuyé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse, Mme Huguette St-Pierre Beaulac et le pro-maire, M. Jean-Marc Ménard à signer le contrat de la directrice générale pour les années 2014 à 2016 inclusivement.

7. Salaire des pompiers pour l'inspection des résidences (risque faible)

203-09-2013

Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense des visites effectuées par les pompiers pour les risques faibles (résidences) au taux des pratiques. Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique municipale.

8. Demande de M. Robidoux

Point remis

9. Demande de restaurant l'Entre Amy

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été accepté à l'unanimité suite à la résolution # pour une période de trois ans. Conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QUE cette subvention a été autorisée parce que c'est le seul commerce de restauration et de dépanneur dans la municipalité et que ces services contribuent à la vitalité du milieu;

ATTENDU QUE l'exploitant du restaurant-dépanneur à changer de locataire de Mme Josée Desgranges et de M. Pierre-Yves Rochefort à Mme Marie-Josée Belval depuis le premier septembre 2013;

ATTENDU QUE la municipalité désire continuer la subvention pour l'année 2013 (équivalent aux taxes municipales) soit du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013 inclusivement (4 mois)

ATTENDU QU'une nouvelle demande devra être faite par Mme Belval pour l'année 2014 afin de compléter l'entente.

204-09-2013

Il est proposé par M. Gilbert Grenier

Et résolu à l'unanimité d'accorder cette subvention pour les quatre (4) dernier mois de l'année 2013.

10. Période de question

Aucune question

9. Levée de l'assemblée

205-09-2013

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h45.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse